

Concours de citrouilles décorées



Règlement :

Article 1 : La ville de Comines organise le Samedi 26 octobre 2024 au jardin public :

► Un concours de décoration de citrouilles

Article 2 : Le concours est ouvert à toutes personnes habitant Comines.

Halloween approche et si vous avez la possibilité de vous procurer une citrouille (ou tout autre membre de la famille des cucurbitacées), alors

***décorez-là avec imagination et créativité afin de tenter de remporter un lot.
Sculpez ! Ornez ! Peignez ! Décorez ! Faites-nous partager vos expériences !***

Article 3 : Les citrouilles (ou autres cucurbitacées) doivent être déposées au jardin public de 14h à 17H45.

Ces dernières ne devront pas être vidées, ni endommagées, il est conseillé de les laver avant de commencer, et elles devront conserver un pédoncule suffisamment grand et en bon-état.

Article 4 : Le jury, composé de personnes œuvrant pour la commune, choisira et évaluera les meilleures réalisations en se basant sur l'harmonie esthétique.

Celui-ci prendra en considération l'état de la citrouille, le thème représenté, l'originalité de la décoration ainsi que les défis techniques de la production.

Article 5 : Les décisions du jury seront sans appel.

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Article 6 : Les prix seront remis le samedi 26 octobre 2024 à 18h15 au jardin public.

Un lot sera attribué aux deux citrouilles les plus réussies.